

# PROGRAMME DE FORMATION

## E.C.S.R. – Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

### Public visé – prérequis :

- Demandeur d'Emploi inscrit à Pôle emploi Pays de la Loire ;
- Salarié d'une entreprise par le biais d'un congé de formation ;
- Avoir au moins vingt ans et ne plus être dans le délai probatoire du permis de conduire ;
- Répondre aux exigences médicales requises pour la conduite des véhicules ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine criminelle ou une peine correctionnelle pour l'une des infractions fixées dans la réglementation.

### Les objectifs pédagogiques :

Se former au métier d'Enseignant de la Conduite automobile et de la Sécurité Routière ;  
Se préparer à passer le titre professionnel ECSR ;  
Etre capable d'enseigner à des élèves conducteurs.

### Durée :

1190 heures dont 280 heures de stage en entreprise  
- Certificat de Compétence Professionnelle (CPP 1)  
"Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles ou collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur"  
539 heures de formation + 140 heures de stage en entreprise.

- Certificat de Compétence Professionnelle (CPP 2)  
"Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement"  
371 heures de formation + 140 heures de stage en entreprise

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### **1. Module commun aux CCP1 et CCP2**

#### L'environnement de la sécurité et de la conduite routières :

**La politique de la sécurité et de la conduite routières: évolutions et orientations**

1. Le REMC
2. La circulation routière (parc automobile, réseau routier...)
3. L'accidentologie (évolutions statistiques, système homme/véhicule/environnement, notions de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière...)
4. Les responsabilités citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
5. Les notions d'assurance automobile
6. Les principes généraux du développement durable (les enjeux du développement durable; l'éco-mobilité: les modes alternatifs de transport disponible sur le territoire; l'éco-conduite...)

7. Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle

#### **Le cadre de l'activité ESCR**

8. Les acteurs de la sécurité et de la circulation routières
9. Le cadre administratif et juridique de l'activité
10. Le cadre social: droit du travail et convention collective
11. Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routières
12. La réglementation, et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'ESCR
13. Le permis de conduire: conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories; aptitude physique; gestion des handicaps

#### **L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules**

14. Mécanique et technologies automobiles
15. Physique et dynamique liées à la conduite automobile
16. Les obligations techniques et réglementaires: entretien et contrôle technique

#### Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières

#### **Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule**

17. Vision, perception et analyse
18. Prise de décision

#### **Physiologie du conducteur**

19. Le fonctionnement des différents organes sensoriels
20. L'activité cérébrale
21. L'analyse des réactions et de leurs influences

#### **Psychologie du conducteur**

22. L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers
23. La relation individuelle aux risques routiers

#### **Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières**

24. Les concepts de base de l'ingénierie pédagogique (théories et concepts d'apprentissage, généralités sur les méthodes pédagogiques...)
25. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'ESCR
26. Les comportements en cas d'accident
27. L'appropriation des outils et ressources pédagogiques

## **2. Contenus spécifiques CCP1: former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur**

### Ingénierie pédagogique appliquée à l'ESCR

#### **Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC**

28. Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
29. Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité et conduite routière
30. Le choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ESCR

### Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières

#### **Les techniques d'animation appliquées à l'ESCR**

31. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
32. Les techniques de communication interpersonnelle
33. Les techniques d'apprentissage
34. Les méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs
35. L'adaptation des séances au contexte pédagogique: effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée, ...

#### **La gestion des conflits**

36. Typologie des conflits
37. Les leviers d'actions

#### **Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage**

### Pédagogie de la conduite sur véhicule léger

#### **La pédagogie sur véhicule à double commande**

38. Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)
39. Les méthodes
40. Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite

#### **La gestion du stress**

41. Les facteurs de stress en situation de conduite
42. Les leviers d'action

#### **L'anticipation des risques potentiels dans l'ECR**

43. Typologie des risques liés à l'environnement
44. Typologie des risques issus du comportement de l'apprenant conducteur et des autres usagers
45. Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière
46. Typologie des actions préventives et correctives

### Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ESCR

## **L'évaluation de l'apprentissage de la SCR**

47. Bases des théories de l'évaluation et des concepts associés
48. Base en docimologie
49. Les différents types d'évaluation: rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière
50. Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ESCR
51. Les techniques suscitant l'auto-évaluation

#### **Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile**

52. Les processus d'apprentissage
53. Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
54. Les différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information

#### **Techniques de remédiation des apprentissages**

55. Applications et limites

## **3. Contenus spécifiques au CCP2: sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement**

### Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation

#### **Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif**

56. Les étapes du continuum éducatif
57. Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées
58. Les acteurs principaux pour l'application des programmes

#### **L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR**

59. La prévention du risque routier professionnel
60. Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière
61. Prestations générales des établissements ESCR et conditions générales de vente

#### **Les techniques d'élaboration d'une proposition**

62. La phase d'analyse des besoins du commanditaire
63. Les techniques d'entretien avec le commanditaire de prestations: les étapes de l'entretien; l'écoute active; les techniques de questionnement; la reformulation; les techniques d'argumentation d'une proposition
64. L'élaboration et la formalisation d'une proposition

#### **Les outils de communication**

65. La rédaction des courriers et des documents professionnels
66. Le reporting

### Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière

#### **Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles**

67. L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics
68. L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics cibles

## Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel

- 69. Techniques d'identification des besoins
- 70. La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
- 71. Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés
- 72. Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation

### Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement

#### Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic

- 73. Représentations et attentes du groupe
- 74. Analyse des comportements et de la conduite des participants
- 75. Auto-évaluation du groupe

#### Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés

- 76. Adaptation du scénario au public
- 77. Respect du rôle de chacun
- 78. Gestion du temps

#### Exploitation d'une phase d'analyse

- 79. Normes et contexte social
- 80. Compétences perçues et sentiments d'auto-efficacité
- 81. Elaboration d'une phase d'ajustement

### Evaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer

#### L'évaluation des actions de sensibilisation

- 82. Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière
- 83. Les limites des dispositifs d'évaluation d'actions de sensibilisation

#### Confrontation de ses pratiques professionnelles

- 84. Les concepts de «valeur», «représentation», «rôle», «attitude», «opinion», «fait», «émotion» et «jugement»
- 85. La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution
- 86. Les limites de l'auto évaluation
- 87. Echanger avec ses pairs

## 4. Les Stages Pratiques :

- Période d'observation et d'application en entreprise.

### Les moyens pédagogiques et conditions de mise en œuvre :

Ordinateur, vidéoprojecteur pour les supports illustrant les cours de connaissances automobile et de sécurité routière. « Moteur démonté » d'une voiture, pneu découpé, pour les cours de mécanique.

1 lecteur DVD, 1 magnétoscope et 1 télévision.

Mise à disposition d'ordinateurs pour les recherches éventuelles sur Internet.

Tableau blanc, paper-board pour les explications des cours.

2 véhicules maximum pour les entraînements de conduite commentée et de pédagogie en véhicule. Véhicule de marque Ford, type Fiesta.

Salle de 65 m2, isolée des bureaux d'accueil, pour la tranquillité des cours.

### Les modalités d'évaluation :

Le candidat est convoqué à une journée d'examen devant un jury de 2 personnes afin de passer les épreuves suivantes :

Mise en situation professionnelle – animation d'une séance individuelle

Mise en situation professionnelle – animation d'une séance collective

Entretien technique

Questionnements à partir de production(s)

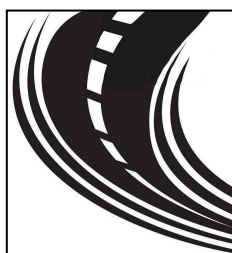
Entretien final.

Le jury valide partiellement ou totalement le Titre Professionnel ou non.

### Le dispositif de suivi d'exécution :

Un dossier de suivi pédagogique sera complété par les animateurs pour :

- suivre la progression pédagogique mise en place ;
- évaluer chacune des matières.



**DEROUET FORMATION** S.A.R.L.  
Z.A. Le Moulin St Martin - 1 rue Lavoisier ~ VIHIERS ~ 49 310 LYS HAUT LAYON  
☎ : 02 41 63 34 16 ~ ✉ : vihiers@derouetformation.fr  
« Enregistré sous le numéro 52 49 02167 49 auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire »  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.  
Agrément n° : E 02 049 0692 0 / F 05 049 0001 0 / R13 049 0004 0 - SIRET : 481 444 388 00013